

DELIBERATION DDB2023_007

Date de convocation du Bureau communautaire délibérant du Grand Périgueux le 17 mars 2023

LE 23 mars 2023, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du bureau	
en exercice	54
Présents	46
Votants	52
Pouvoirs	6

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

DÉNOMINATION DE LA VOIE NOUVELLE D'ACCÈS AU CAMPUS DE LA FORMATION À BOULAZAC - POINT DELIBERANT

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, M. CAPIERRE, M. COUNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, M. LACOSTE, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. NOYER, M. MARSAC, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILAUD, M. PALEM, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. COLBAC, M. REYNET, M. SERRE, M. CHAPOUL

POUVOIR(S) :

Mme CHABREYROU donne pouvoir à Mme KERGOAT
Mme LABAILS donne pouvoir à M. MARSAC
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. MALLETT donne pouvoir à M. NOYER
M. MARC donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme DOAT donne pouvoir à M. BOURGEOIS

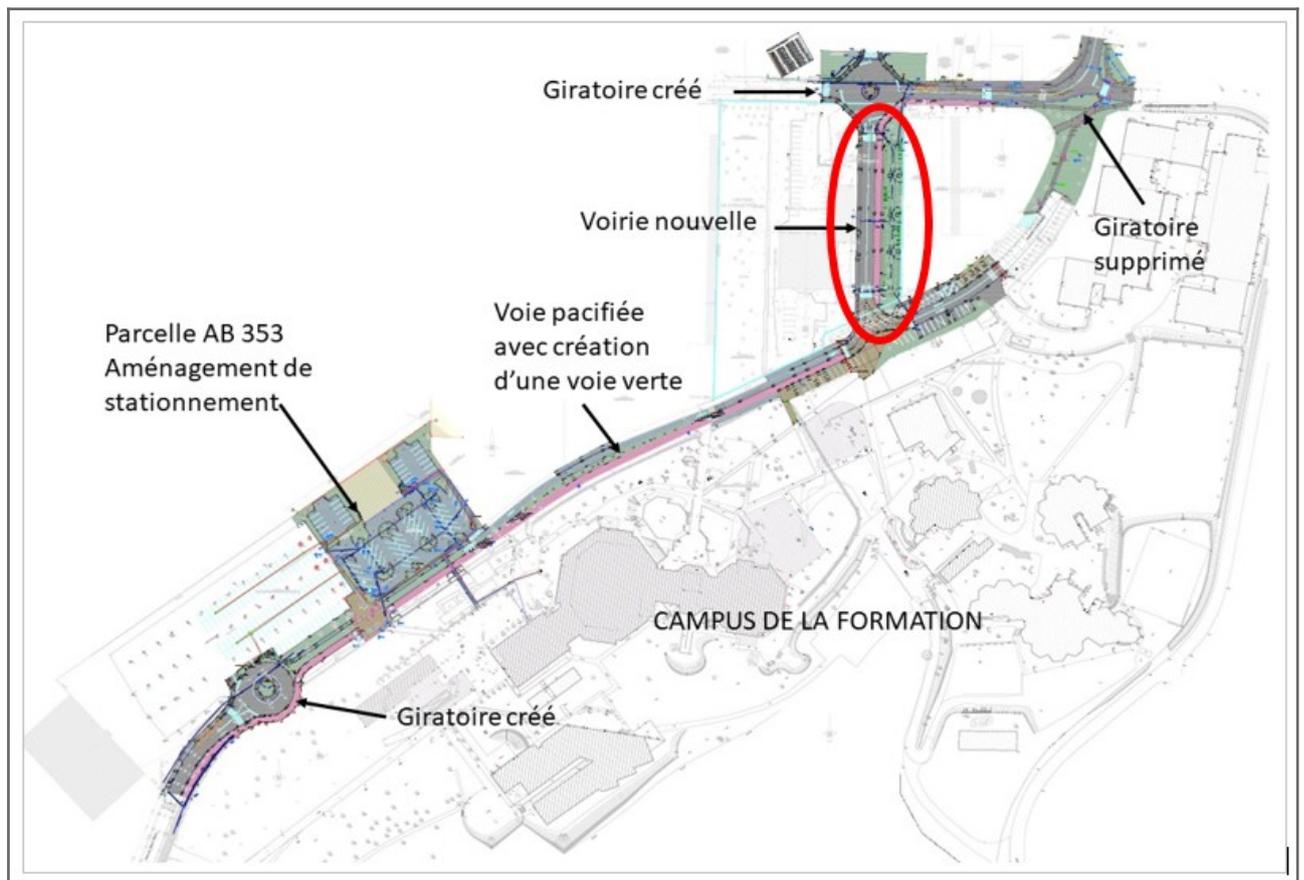
DÉNOMINATION DE LA VOIE NOUVELLE D'ACCÈS AU CAMPUS DE POINT DELIBERANT

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du 16 juillet 2021 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau un certain nombre de ses pouvoirs.

Considérant que la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a mené des travaux de création d'une nouvelle voirie d'accès au Campus de la formation de BOULAZAC-ISLE-MANOIRE.

Que cette voie est désormais l'unique accès au campus et permet de sécuriser le site.



Considérant que la nouvelle voirie créée doit être dénommée afin, notamment, de faciliter son identification, sa géolocalisation et les adresses postales si nécessaire.

Que cette voirie nouvelle est classée dans le domaine public intercommunal du fait de son appartenance à la zone d'activité intercommunale de Boulazac Isle Manoire.

Considérant que l'objectif de cette voirie étant de desservir, de manière sécurisée le campus de la formation, il est adéquat de créer une dénomination en rapport direct avec le site.

Que la proposition de la dénomination de cette nouvelle voirie à BOULAZAC est « José HERVOUET ».

José HERVOUET : Tailleur pour hommes installé Rue de la Bo
Président de la Chambre des Métiers de la Dordogne entre 1
il est décédé avant la fin de son dernier mandat en 1984.

Il a œuvré pour la construction du CFA à l'époque où les cours se déroulaient dans des antennes de la Chambre des Métiers dans des villages ou villes moyennes et les professeurs se déplaçaient sur les différents sites avec des 4L. Le CFA a été inauguré en 1979 mais la construction s'est poursuivie jusqu'en 1981.

Le Président HERVOUET a été très investi au niveau national pour la formation et l'artisanat.

Il était président national du CEPAM (Centre d'Etudes et de Promotion de l'Artisanat et des Métiers). Il s'agissait d'un centre de formation national pour les agents des chambres de métiers. Il est également à l'origine de la création du SIAG (1er organisme de caution mutuelle auprès des banques pour les artisans).

Il était très respecté et valorisait sa chambre sur le plan national, régional et local. Il disait même souvent qu'il présidait la meilleure chambre des métiers de France.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de valider la dénomination « José HERVOUET » pour la nouvelle voirie d'accès au campus de la formation
- Autorise Monsieur Le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 06/04/2023	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 06/04/2023	Périgueux, le 06/04/2023
	Le Président, Jacques AUZOU